



À LA UNE

La Commission Scolaire des Monts-et-Marées a tenu une assemblée publique de consultation le 8 avril 2013 sur la modification de l'acte d'établissement à l'ordre d'enseignement au préscolaire et au primaire. Au cours de cette rencontre, la Commission Scolaire des Monts-et-Marées a mentionné la possibilité de cessation des services d'enseignement au préscolaire aux Méchins. Face à cette situation, la municipalité a adopté une résolution qui s'oppose à ce point de vue de la Commission scolaire. En effet, considérant que la municipalité de Les Méchins travaille depuis plus de deux ans au développement et à la mise en place d'actions relatives à la politique familiale et des aînés et à un développement résidentiel écologique dont plusieurs demandes d'information et d'achat de terrain ont été faites, considérant que la municipalité s'est engagée dans l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens par l'embauche d'une ressource en loisir et que les actions prises commencent à porter fruit, considérant que les citoyens des Méchins présents à la consultation publique ont demandé à ce que la commission scolaire et l'école Le Marinier développent un programme éducatif unique et attractif pour notre école, en conséquence, il a été proposé que la municipalité de Les Méchins demande à la Commission Scolaire des Monts-et-Marées le maintien du préscolaire et du primaire à Les Méchins, que la Commission Scolaire des Monts et Marrées et l'École Le Marinier de Les Méchins répondent à un de leurs mandats en développant et en mettant en place un programme éducatif unique et attractif, tel qu'« Écoles Éloignées en Réseau » et que la municipalité réponde à un de ses mandats, notamment en déployant les actions liées à la Politique Familiale et des Aînés et en priorisant le développement du quartier écologique dans le but de favoriser l'établissement de nouvelles familles à Les Méchins.

QUARTIER RÉSIDENTIEL

La municipalité tient à aviser la population que des terrains pour la construction résidentielle sont disponibles dans la rue Croussette. Les terrains seront connectés à tous les services. Les prix sont très concurrentiels à 0,50 cent du pied carré. Les terrains sont déjà cadastrés. Ceux qui souhaitent acquérir un terrain peuvent le faire en déposant une demande écrite au bureau municipal et en précisant le numéro de lot du terrain convoité. Ces informations sont disponibles au bureau municipal. Un dépôt de 500\$ doit accompagner toute réservation. Ce dépôt sera soustrait au prix du terrain et ne constitue donc, en aucun cas, des frais supplémentaires. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le bureau municipal.

JEUNES RECHERCHÉS !

Mariane Racine, coordonnatrice en loisirs de Les Méchins est à la recherche de jeunes âgés d'au moins 11 ans, dotés d'un bon esprit d'équipe et souhaitant s'impliquer pour former le nouveau Comité de loisirs Jeunesses. Les jeunes intéressés sont priés de contacter Mariane au 418 729-3092. Le comité débutera ses activités par un tournoi de badminton le 18 mai !

ACTIVITÉS SPORTIVES

Avis à tous, le zumba continu les lundis soirs du 22 avril au 15 juin (8 séances 90\$) de 18 h 30 à 19 h30 à la salle des Chevaliers de Colomb de Les Méchins. Pour informations, contactez Odessa Simonneau au 418 556-9911.

Activité jeunesse, les lundis soirs pour tous les enfants de 5-12 ans de 18 h 15 à 19 h 45 au gymnase de l'école Le Marinier. Pour informations, contactez Mariane Racine au 418 729-3092.





CUISINE COLLECTIVE

La cuisine collective tient à informer la population des services qu'elle offre. La cuisine collective c'est des groupes de 4 à 8 personnes qui mettent en commun temps, argent et compétences pour confectionner des plats économiques, sains, appétissants et adaptés à vos besoins. La cuisine collective s'adresse à toutes les personnes de 50 ans et + qui se préoccupent de leur santé et souhaitent avoir une alimentation plus équilibrée. Afin d'avoir une meilleure qualité de vie et rencontrer des gens intéressants, n'attendez plus et inscrivez-vous à la cuisine collective en contactant Micheline Germain au 418 562-7828.

ABRIS TEMPO

Conformément à la réglementation municipale modifiée l'automne dernier, la municipalité tient à aviser les citoyens possédant des abris tempos qu'ils ont jusqu'au 15 mai pour démanteler ceux-ci. Passé cette date, des avis d'infractions seront envoyés aux retardataires.

LA FABRIQUE

La Fabrique souhaite procéder à la vente du terrain qui leur appartient et qui est situé au sud de la maison des jeunes, sur la rue Pelletier. Ce terrain fait 27 mètres par 34,47 mètres. Ceux qui sont intéressés par l'achat de ce terrain sont invités à communiquer rapidement avec la Fabrique de Les Méchins.

FEUX À CIEL OUVERT RAPPEL

Le service incendie de la MRC de Matane tient à rappeler la population que toute personne procédant à l'allumage d'un feu à ciel ouvert doit préalablement obtenir un permis de brûlage. Celui-ci est gratuit, valable pour une période de deux semaines maximum et doit être demandé au bureau administratif du service régional de sécurité incendie, aux jours et heures d'ouverture.

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue au gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Pour éviter la perte de contrôle d'un brûlage, voici quelques consignes à respecter : Choisir un endroit loin des bâtiments et fils électriques ; Dégager le sol de toute matière inflammable ; Faire un petit amoncellement ; S'assurer d'avoir de l'eau et des outils manuels (pelle, râteau) à proximité du site ; S'abstenir s'il y a du vent ; N'allumez qu'un seul amas à la fois ; Assurer une surveillance constante ; Bien éteindre le feu avant de quitter les lieux.

Tous matériaux provenant d'une industrie ou d'une entreprise (incluant les planches non peinturées ou créosotées) ne peuvent être brûlés à ciel ouvert. Il est important de noter que, dans tous les cas, il est interdit de causer des nuisances au voisinage par la fumée ou les odeurs. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information à ce sujet au 418-562-6734.

SEMAINE DES BÉNÉVOLES

Bonne semaine des bénévoles! C'est grâce à l'implication des citoyens dans leur communauté que nous avons la chance d'avoir un milieu de vie actif et diversifié. Un merci sincère à toutes les personnes qui donnent de leur temps.

VOS COMMENTAIRES

Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Vous pouvez les adresser par courriel à Jean-Sébastien Barriault à l'adresse : jsbario@hotmail.com Pour les citoyens qui le désirent, M. Barriault est disponible sur **rendez-vous**. Pour prendre rendez-vous, contactez Mme Martine Marceau, au **418 729-3952**.

